



Ensemble, moins de déchets : votre avis compte !

Le PLPDMA, c'est quoi ?

Le programme de prévention des déchets ménagers et assimilés est un document participatif aidant à atteindre des objectifs de diminution des déchets. Il servira de feuille de route aux actions du Pays de Mormal pour réduire les ordures ménagères, déchets verts et emballages.

Le plan vise aussi à limiter les gaz à effet de serre (dus à la création des emballages, leur transport, la collecte et l'incinération). En travaillant avec des acteurs locaux, pour faciliter le réemploi, la réutilisation des objets ou le vrac, on favorise de même l'économie circulaire qui permet d'économiser les ressources naturelles servant à la conception des emballages.

Produire moins de déchets, c'est moins polluer !

6 axes pour la réduction des déchets, servant de cadre pour arriver à diminuer ces derniers :

- Faire preuve d'éco exemplarité
- Réduire les déchets verts en déchèterie et tri des biodéchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la consommation responsable
- Mettre l'accent sur le réemploi
- Sensibiliser à la prévention des déchets

Les actions du plan, qui se dérouleront sur 6 ans :

- | | |
|---|--|
| 1. Former les collectivités à la prévention des déchets | 2. Mettre en place une tarification incitative |
| 3. Développer le compostage partagé | 4. Développer le mulching |
| 5. Mettre en place une aide au compostage à domicile | 6. Sensibiliser au gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires |
| 7. Promouvoir le zéro-déchet grâce au « fait-maison » | 8. Créer un réseau d'entreprises pour la réduction des déchets |
| 9. Réaliser des animations en magasin | 10. Organiser une donnerie |
| 11. Mettre en place une ressourcerie fixe | 12. Développer les offres du repair café |
| 13. Sensibiliser les scolaires | 14. Créer et distribuer des documents de communication sur la prévention des déchets |
| 15. Collecter le verre en points d'apports volontaires | 16. Développer le tri hors foyer |

Le PLPDMA complet ou résumé est consultable et disponible à l'impression dans l'ensemble des pôles de la communauté de communes, sur demande en mairie et sur le site internet du Pays de Mormal.

Exprimez-vous (idées, commentaires, engagement dans la démarche) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vos Coordonnées :

Prénom : Nom : Tel :

Adresse postale :

Adresse Mail :

Formulaire à retourner avant le 1^{er} Janvier en communauté de communes (consultation publique du 1^{er} Novembre au 1^{er} Janvier).